

Compte rendu de l'Assemblée générale annuelle du samedi 7 juin 2025 à 10 heures

Etaient présents : Laurent Arbelet, Pierre Arbelet, Nicole Bagot, François Bergès, Nicole Bonnet, Marie-Thérèse Colombani, Jean de Chalain (administrateur), Marie-Claire de Chalain, Joëlle Fages (administratrice), Catherine Faliu, Patrice Foissac, Patrick Goyet (trésorier), Emile Haro (administrateur), Marie-José Haro, Elisabeth Hautefeuille, Anne Jooris, Francis Kelly (vice-président), Anne Lesire, Jacques Longaygues, Anne Lufeaux, Philippe Lufeaux, Olivier Pretelat (président), Jean-Michel Quesne (administrateur), Thérèse Rességuier (secrétaire), Hélène Richard-Quesne (administratrice), Danièle Serres (administratrice), Jean-Christian Tulet, Ysé Wanono.

Pouvoirs : Francis Archambault, Martine Bacquias, Jacques et Régine Barrès, Jean-Pierre et Michèle Boutet, Gérard Boyssié, Claudine Calvet, Janine Cambou, Madeleine Cazes, Lucien Faure, Alain et Marie-Odile Jouret, Marie-Josèphe Labonne, Marianne Lederer, Sylvie et Roland Marroux, François Père, Annie Pontlevy, Thierry Urbain.

L'assemblée générale ordinaire s'est réunie au restaurant La Chartreuse à Cahors.

Le président ouvre la séance et, après avoir remercié l'assistance, invite l'assemblée à s'interroger sur l'engagement associatif. Une association est un groupe de personnes qui ont fait une démarche d'adhésion volontaire à un projet ou à une action. S'agissant de notre association elle a vu au fil des ans son nombre baisser avec le vieillissement ou les changements géographiques de ses membres pour atteindre seulement 88 adhérents en 2024, ce qui est préoccupant pour son devenir et sa représentativité. Aussi il invite chacun à faire connaître l'ASMPQ en en parlant dans son entourage, voisins et amis. Puis il en présente le fonctionnement : chez nous, l'association est pilotée par un comité directeur qu'il considère comme une équipe essentielle dont il présente chacun des membres et sa fonction au sein de l'équipe.

Puis il expose l'activité de l'année 2024, étant précisé que les adhérents ont été destinataires du rapport avec la convocation.

Rapport d'activité

Le président présente tout d'abord l'association dans son activité de membre de commissions administratives en raison de sa qualité d'association de protection de l'environnement, agréée et habilitée à participer au débat public.

L'ASMPQ est membre de la CODENAPS et de la commission départementale chargée d'établir la liste d'aptitude aux fonctions de commissaire enquêteur où Catherine David est notre représentante, ce dont nous la remercions.

L'ASMPQ est également membre du conseil d'administration du CAUE, représentée par notre président qui souligne ici qu'il est important d'y rappeler qu'il y a plus que les collectivités locales pour s'occuper du patrimoine.

Enfin, au titre de notre habilitation préfectorale à participer au débat public dans le département du Lot, nous sommes consultés ou nous intervenons dans l'enquête publique sur des projets de planification et d'aménagements.

C'est ainsi qu'il y a une dizaine d'années nous avons déposé auprès du commissaire enquêteur des observations solidement étayées sur le projet de parc éolien en Quercy blanc qui a été refusé par le préfet. En 2022 nous avons déposé nos observations sur le projet de parc photovoltaïque à Montcuq-en-Quercy qui n'a pas été autorisé. Antérieurement nous avions obtenu du tribunal administratif le retrait du schéma départemental éolien d'un certain nombre de communes situées dans une zone inadaptée en termes de ressource de vent sur les documents qui fondaient le schéma.

S'agissant des projets de PLUi, l'ASMPQ a été associée à celui du Grand Cahors et de CAUVALDOR et a déposé des observations et avis spontanés sur celui du Grand Figeac. Il faut souligner la lourdeur de ces dossiers de plus de 3000 pages dont la consultation nécessite disponibilité et compétence juridique pour émettre des avis pertinents. Nous avons la chance d'avoir au sein du comité directeur un membre qui a la compétence nécessaire et qui accepte d'accorder tout le temps que nécessite l'étude des dossiers et la rédaction d'avis fondés en droit et en fait. Le président et l'ensemble du comité directeur en remercie vivement Emile Haro à qui il demande de présenter succinctement les observations qu'il a préparées pour l'association.

Emile Haro rappelle que notre association est agréée et habilitée au titre de l'Environnement et de l'Urbanisme ce qui lui ouvre la possibilité - dans le cadre des domaines qui font l'objet de ses statuts - de participer au débat public c'est-à-dire, comme vient de l'exposer notre président, d'être désignée comme membre de diverses commissions, d'être associée à l'élaboration des documents d'urbanisme sur notre demande ou sur invitation de la collectivité concernée, d'intervenir lors des enquêtes publiques et, in fine, si nécessaire de saisir les Tribunaux administratifs à l'encontre de décisions administratives. Nous nous sommes plus particulièrement consacrés ces derniers temps à suivre la mise en place de PLUI (Plans Locaux d'Urbanisme Intercommunaux) en intervenant lors des enquêtes publiques après, dans certains cas, avoir préalablement suivi leur élaboration en qualité de « personne publique associée ». Cela a été le cas pour les PLUI du Grand Cahors, de CAUVALDOR (communes de la vallée de la Dordogne) et du Grand Figeac couvrant ainsi plus de la moitié des communes et les ¾ de la population de notre département. Ces procédures étant récentes ou toujours en cours nous ne sommes pas encore en situation d'apprécier concrètement l'efficience de nos interventions sur les documents définitifs compte tenu du temps et de l'énergie consacrés à l'analyse de documents issus de plusieurs années d'études et de concertations intercommunales. Il conviendra d'évaluer la pertinence de ce type d'intervention au regard de notre capacité et de notre compétence à les assumer. Nous devons, quoi qu'il en soit, veiller à conserver notre agrément et notre habilitation ce qui nécessite que nous rendions compte chaque année de l'ensemble de nos activités telles que les visites et du nombre de nos adhérents ce qui dépend d'abord de vous tous et de votre recherche de nouveaux adhérents.

Le président le remercie de cet important travail qui est tout à fait dans la vocation de notre association.

Nous avons également fait des démarches pour tenter de sauver à Cahors deux bâtiments privés non protégés, démarches qui se sont soldées par un échec : le pigeonnier Favarel s'est effondré il y a quelques mois et la propriétaire de la chapelle Saint-Julien n'a pas souhaité donner suite à nos démarches.

La partie la plus visible de notre activité est l'offre de sorties et de conférences.

Lors de l'assemblée générale de 2024, Mme Anne-Marie Leroy, déléguée régionale Midi-Pyrénées de la Fondation du patrimoine nous a présenté la Fondation, son organisation et ses actions, avec un coup de projecteur sur les actions dans le Lot.

Le 16 mars nous avons visité Auvillar, guidés par Pierre Garrigou-Grandchamp, grand connaisseur du Moyen Age, qui a codirigé l'ouvrage « Demeures du Moyen Age dans le Lot ».

Le 25 mai nous avons exploré le matin le chantier de restauration de l'Abbaye Beaulieu à Issendolus sous la conduite du président de l'association à l'origine des travaux, Francis Kovacs, et l'après-midi nous étions sur le site mémoriel de Gabaudet-Donnadieu, avec une guide de l'office de tourisme du Grand Figeac.

Le 3 août était organisée la journée commune avec Maisons paysannes du Lot. Le matin nous avons découvert le village de Faycelles, également avec un guide de l'office de tourisme du Grand Figeac. Après avoir agréablement déjeuné en terrasse à l'auberge du village nous sommes descendus au bord du Célé visiter le moulin de Merlançon et nous avons terminé l'après-midi dans une ancienne ferme, accueillis par la propriétaire.

Le 14 septembre, c'est Jacques Cubaynes qui guidait nos pas et nos regards en nous contant l'histoire de Montvalent le matin après qu'Anne-Marie Pêcheur nous eût fait visiter l'église au retable remarquable. L'après-midi ce fut la visite commentée de Creysse.

Voir sur notre site internet les comptes rendus des visites.

Le président souligne la réussite de ces journées grâce à l'excellent travail de préparation.

Il met au vote le rapport d'activité ainsi présenté. **Adopté à l'unanimité.** (Rapport ci-annexé)

Rapport financier

Le trésorier présente à l'assemblée la situation financière de l'association dont le rapport était joint à la convocation, ainsi que le budget prévisionnel pour 2025.

La situation apparaît saine. **Rapport adopté à l'unanimité.** (*Ci-annexé*)

Renouvellement du comité directeur

Le président rappelle à l'assemblée que l'association est dirigée par un comité directeur, statutairement composé de 10 membres au moins et de vingt au plus. Ses membres sont élus pour trois ans, renouvelables par tiers tous les ans et rééligibles.

Le mandat de trois d'entre eux arrive à échéance : Jean de Chalain, Thérèse Rességuier et Danièle Serres. Ces dernières acceptent le renouvellement de leur mandat ; Jean de Chalain a décidé de ne pas se représenter. Le président le remercie pour son long et précieux engagement au service de l'association, au sein du comité directeur et à la présidence pendant 12 ans ; il a mis sa grande connaissance du département, tirée en particulier de son activité professionnelle, au service de l'association et a donné beaucoup de son temps. Le président conclut en déclarant que Jean de Chalain est un parfait honnête homme, au sens ancien, et un gentilhomme. L'assemblée le remercie de ses applaudissements.

Ainsi un départ et deux renouvellements sont actés. Cette année nous avons la satisfaction d'accueillir quatre candidatures : Anne et Philippe Lufeaux et Pierre Arbelet et Ysé Wanono. Un point commun à ces deux couples : l'ASMPQ dans le sang ! Après que les candidats se soient présentés à l'assemblée il est procédé au vote. Tous sont élus à l'unanimité.

Vote de la cotisation pour 2026

Le président propose le maintien des cotisations à leur base actuelle. **Adopté à l'unanimité.**

Le président remercie l'assemblée de sa participation et déclare close l'assemblée générale à 10 h 45.

Conférence de M. Patrice Foissac, professeur agrégé d'histoire, docteur en histoire médiévale

Le thème en est : « Villes et vie urbaine au Moyen Age en Quercy ». L'auditoire très attentif et manifestement intéressé par la richesse de l'information apportée en mots et en images n'a pas manqué de prendre part à l'échange qui s'est instauré à la fin de la conférence, saluée par des applaudissements chaleureux.

La séance est levée à midi. Un déjeuner sur place a suivi.

La secrétaire,

Thérèse Rességuier-Lacalmontie

Le président,

Olivier Prételat

Association pour la sauvegarde des maisons et paysages du Quercy

Assemblée générale 2025 - Compte rendu d'activité de l'année 2024

C'est au nom des membres du Comité Directeur de l'ASMPQ que j'ai le plaisir de vous rendre compte de l'activité de notre association au cours de l'année écoulée.

1/Réunions statutaires et répartition des responsabilités

Nous avons tenu notre assemblée générale ordinaire le 1^{er} juin 2024 au restaurant La chartreuse à Cahors. A l'issue du vote des adhérents de l'association présents ou représentés deux nouveaux adhérents sont devenus membres du comité directeur, François Père et Olivier Bodard. Dans les mois suivants nous avons eu avec ce dernier un différend qui a abouti à sa démission du comité.

La composition du bureau est restée inchangée avec Francis Kelly comme vice-président, Patrick Goyet comme trésorier et Thérèse Rességuier comme secrétaire, un rôle clé dans notre organisation, un rôle qu'elle assume parfaitement. Je continue à assurer la présidence. Le comité directeur s'est réuni trois fois au cours de l'année et ses membres se concertent régulièrement.

Joëlle Fages et Francis Kelly assument la lourde tâche de préparer et organiser nos sorties, maintenant aidés par François Père, et ponctuellement par Danièle Serres et Jean de Chalain. Emile Haro nous a fait bénéficier de ses grandes compétences, a effectué un énorme travail d'analyse de deux projets de PLUI et a rédigé contributions ou avis au nom de l'ASMPQ. Hélène Richard et Jean-Michel Quesne nous font bénéficier de leur savoir-faire en matière de communication ; Alain Jouret est un remarquable apporteur d'idées et est par exemple à l'origine de la visite d'Auvillar. Une belle équipe aux talents très complémentaires que je vous invite à venir renforcer. En votre nom je les remercie chaleureusement pour leur dévouement. Nos remerciements vont également à Catherine David qui nous représente dans plusieurs commissions et enfin à Gilles Chevriaud, animateur de Quercy net qui continue à nous apporter son soutien.

2/Activités

Sorties et conférences constituent toujours la partie la plus visible de notre activité.

A l'issue de notre assemblée générale madame Anne-Marie Leroy, déléguée régionale de la Fondation du patrimoine Occitanie-Pyrénées, nous a présenté de façon très vivante les objectifs, les moyens et les réalisations de la fondation, avec des exemples de ce qui a été fait dans notre région. La Fondation du patrimoine joue un rôle essentiel dans le projet de restauration du pont Valentré ; nous avons été associés à la signature de la convention qui formalise le lancement de ce lourd chantier.

Nous avons organisé de belles sorties auxquelles ont généralement participé une trentaine d'adhérents. Les comptes rendus détaillés de ces visites figurent sur notre site www.asmpq.fr

Auvillar dans le Tarn et Garonne le 16 mars. Visite conduite par le très érudit général Pierre Garrigou-Grandchamp, qui y habite et nous a fait connaître l'histoire de ce bourg, fait admirer ses vieilles rues, son église, sa halle aux grains circulaire et son charmant musée.

Issendolus le 25 mai, avec l'histoire de l'hôpital Beaulieu, expliquée par l'intarissable Francis Kovacs, et la présentation des travaux de restauration de la salle capitulaire qui ont bénéficié du soutien financier de la mission Bern. Nous avons décidé de saluer la ténacité de Francis Kovacs en contribuant à hauteur de 500 euros au financement de cette restauration, via la Fondation du patrimoine. L'après-midi a été consacré au mémorial de Gabaudet dans les ruines d'un hameau qui abritait un camp de résistants et a été attaqué par un détachement de la sinistre division « Das Reich ».

Sortie commune avec MPFLot le 1^{er} août, avec visite du village de Faycelles, commentée par un guide conférencier du Pays d'Art et d'Histoire du Grand Figeac, puis du moulin de Merlançon avec ses propriétaires, qui l'ont restauré et le remettent progressivement en état de marche. En fin de journée nous avons été reçus au mas de Lacombe, resté très authentique avec ses deux maisons accolées et sa belle grange-étable.

Enfin le 14 septembre sortie à Montvalent et Creysse. Jacques Cubaynes et madame Anne-Marie Pécheur nous ont fait connaître l'histoire de ces villages, nous ont fait découvrir leurs ruelles, nous ont fait admirer un très beau retable du 17^{ème} et une église à absides jumelles unique en France.

De belles sorties qui sont aussi l'occasion de rencontres intéressantes.

Notre association est agréée au titre de l'environnement et habilitée à participer au débat sur l'environnement dans le cadre d'instances consultatives. Lors de l'élaboration d'un PLUI elle peut être consultée et contribuer à améliorer le projet en donnant un avis en tant que personne publique associée. Les dossiers présentés sont complexes et extrêmement lourds, comprenant parfois des milliers de pages. Emile Haro avait déjà préparé la contribution de l'ASMPQ à l'enquête sur le PLUI du Grand Cahors et certaines de nos propositions avaient été retenues. Cette année il s'est attaqué au dossier présenté par CAUVALDOR et il a récemment été invité par CAUVALDOR à une réunion de travail sur les modifications à apporter au PLUI suite aux réserves de la Commission d'enquête. Il a enfin préparé une contribution lors de l'enquête publique sur le PLUI-H du Grand Figeac, avec à la clé un avis défavorable de notre part sur les modalités concernant les installations de production d'énergies renouvelables. Sa compétence et son travail ont mis en valeur notre association et lui ont permis de faire œuvre utile en demandant des améliorations ou des modifications des projets présentés. Nous l'en remercions très vivement.

Nous sommes représentés au sein de nombreuses commissions ou organismes en lien avec la protection du patrimoine : la CODENAPS (commission départementale de la nature des paysages et des sites), le CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement), la commission départementale chargée d'établir la liste d'aptitude aux fonctions de commissaire enquêteur, la commission locale du Site Patrimonial remarquable de Cahors.

3/ Renouvellement annuel du comité directeur

Dans le cadre du renouvellement statutaire du comité directeur, le mandat de trois membres arrive à échéance : Jean de Chalain, Thérèse Rességuier et Danièle Serres.

Thérèse Rességuier et Danièle Serres acceptent le renouvellement de leur mandat tandis que Jean de Chalain, après de très nombreuses années au service de notre association a préféré y renoncer. Nous respectons son choix avec le regret de devoir nous passer de sa présence, de son expérience et de ses connaissances. Jean connaît l'ASMPQ depuis sa création. Il en a assuré la présidence pendant de nombreuses années, la faisant profiter de sa connaissance du département et des hommes du fait de sa profession de directeur du comité départemental du tourisme. Même lorsqu'il a passé la main à Sylvie Marroux qui, à l'époque, avait accepté d'assurer ce qu'elle avait appelé une régence, avec l'humour que nous lui connaissons, il est resté membre du comité directeur. A présent il a décidé de passer la main une nouvelle fois après cette longue période de dirigeant de notre association. Nous lui disons toute notre reconnaissance et l'assurons de notre chaleureuse amitié. Toutes ses qualités vont nous manquer mais nous espérons avoir la joie de le retrouver avec son épouse le plus souvent possible lors de nos sorties.

4/Situation générale de l'association

La situation financière de l'association est tout à fait saine comme vous l'expliquera notre trésorier. Le nombre de nos adhérents s'élève à 89 et est stable ; nous recrutons de nombreux adhérents chaque année mais en perdons tout autant pour toutes les raisons liées à l'âge ou du fait de changements de région. Il nous appartient à tous de faire connaître notre association, de diffuser son programme de sorties et finalement de susciter de nouvelles adhésions. Je compte sur vous !

Compte rendu financier de l'année 2024			
Recettes		Dépenses	
Cotisations	2440,00	Cotisations diverses (1)	385,00
Sorties	30,00	Assurance MAAF	207,55
		Fournitures (2)	279,72
		Don (3) via la Fondation du patrimoine	500,00
		Loyer du bureau à la Maison des associations à Cahors	273,90
		Frais de réception	229,00
Total	2470,00		1875,17

(1) Maisons paysannes de France, Sites et monuments, Association Cahors les patrimoines en mouvement, CAUE, Quercy Energies

(2) Bureautique et frais postaux

(3) Don à l'association « Patrimoine matériel et immatériel de l'Hôpital Beaulieu, Issendolus et Sainte-fleur » pour la restauration de la salle capitulaire de l'Hôpital Beaulieu

L'exercice 2024 présente un solde bénéficiaire de 594€83 dû à la non-réalisation du dépliant papier.

Le solde bancaire au 31 décembre est de 3007,56 €.

Le compte sur livret présente un solde de 3590,32 €.

Budget prévisionnel de l'année 2025			
Recettes		Dépenses	
Cotisations	2300,00	Cotisations diverses	400,00
Sorties	20,00	Assurance MAAF	217,00
		Administration	300,00
		Loyer du bureau à la Maison des associations à Cahors	273,00
		Frais de réception	150,00
		Edition du dépliant et du marque-page	700,00
		Réserve	280,00
Total	2320,00		2320,00